

Colloque

organisé par le GRIDAUH et l'Ordre des avocats de Paris
mardi 14 décembre 2021 de 9h00 à 16h30
colloque en mode hybride (ZOOM) – Lien envoyé après l'inscription

MATINÉE

La « Loi climat et résilience » et le droit de l'urbanisme

Président de la séance :

Maître Vincent CANU

Avocat au Barreau de Paris

Représentant le Barreau de Paris à l'assemblée générale du GRIDAUH

8h30 Accueil café-croissants

9h00 Allocution de bienvenue

9h15 - 9h45

- Présentation de la loi et de ses enjeux

Guillaume Lefebvre, adjoint au Sous-directeur de la qualité du cadre de vie - DGALN/DHUP/QV
Ministère de la transition écologique - Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les
collectivités territoriales

9h45 - 10h15

- Le trait de côte et le droit de préemption

Jean-François Struillou, Directeur de recherche au CNRS, Membre du conseil scientifique du
GRIDAUH, Chargé d'enseignement à l'Université de Nantes

10h30 - 10h45 Pause-café

10h45 - 11h15

- Les friches industrielles

Patrick Durand, Avocat au Barreau de Paris, Cabinet Frêches et Associés

11h15 - 11h45

- Le Zéro Artificialisation Net (ZAN)

Grégory Kalflèche, Professeur à l'Université de Toulouse, Directeur de l'Institut Maurice Hauriou

11h45 - 12h15

- Synthèse

Me Olivier Herrnberger, Notaire associé, Etude GMH Notaires

12h30 - 14h00 Déjeuner libre

APRÈS-MIDI

Actualité jurisprudentielle

Président de la séance :

Monsieur Frédéric Rolin

Professeur à l'Université Paris Saclay et Directeur scientifique du GRIDAUH

14h00

Remise des prix de mémoires 2021 du GRIDAUH

14h30

- Analyse de la jurisprudence récente en matière d'urbanisme

Avec la participation de Monsieur Frédéric Dieu, Maître des requêtes au Conseil d'Etat, Rapporteur public

16h30

Clôture de la journée d'étude

INFORMATIONS PRATIQUES

La « Loi climat et résilience » et le droit de l'urbanisme Mardi 14 décembre 2021 de 9h00 - 16h30

Ce colloque se déroulera à l'**Auditorium de la Maison du Barreau** situé 2-4 rue Harlay, Ile de la Cité, Paris 1^{er} arrondissement et sur **ZOOM** – lien zoom envoyé après inscription

Inscription obligatoire avant le 10 décembre 2021

Frais d'inscription :

- 50 euros TTC
- Avocats : 30 euros TTC

La demande de validation du colloque au titre de la formation continue obligatoire des avocats (EFB) est en cours.

Les demandes d'inscription accompagnées du formulaire ci-joint et d'un chèque établi à l'ordre du GRIDAUH ou d'un bon de commande devront nous parvenir **avant le 10 décembre** à l'adresse suivante :

GRIDAUH
12, Place du Panthéon
75231 PARIS CEDEX 05

Pour un paiement par virement, veuillez nous contacter à : gridauh2@univ-paris1.fr

Participation gratuite avec inscription préalable et envoi de pièces justificatives :

- Enseignants-chercheurs titulaires : copie de la carte professionnelle.
- Etudiants : copie de la carte d'étudiant

Les demandes d'inscription des étudiants et des enseignants peuvent être directement envoyées à gridauh2@univ-paris1.fr

Les inscriptions seront confirmées uniquement par courriel.

Une facture et une attestation de participation seront adressées après la manifestation à l'adresse électronique indiquée sur votre fiche d'inscription.

Renseignements : gridauh2@univ-paris1.fr

La « Loi climat et résilience » et le droit de l'urbanisme

Colloque

Mardi 14 décembre 2021

9h00-16h30

Lien zoom envoyé après l'inscription

Participant

Prénom et NOM

Fonction

Organisme

.....

Adresse

.....

Code postal

Localité

Téléphone

E-mail (obligatoire).....

Pour les avocats :

- Indiquer le n° d'immatriculation à la CNBF
- Inscription au barreau de Paris oui non

Envoi de la facture

(A remplir si coordonnées différentes de celles du participant)

Prénom et Nom.....

Organisme

Service.....

Adresse.....

.....

.....

E-mail.....

Téléphone.....